



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réser
au
Monite
belge

22106345

Tribunal de l'entreprise de Liège

29 AOUT 2022

Division Greffe

N° d'entreprise : 0754 895 372

Nom

(en entier) : OLYS Pharma

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Rue Bodegnée Village (BOD) 4B, 4537 Verlaine

Objet de l'acte : changement d'adresse du siège social

L'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2022 a décidé de transférer le siège social au Chemin de l'Yverne 6-B à 4537 Verlaine avec effet au 1er juin.

Les fondateurs donnent une procuration spéciale à ACERTA Guichet d'entreprises ASBL, dont le siège social est établi en Région de Bruxelles-Capitale, sise à 1020 Bruxelles, Esplanade 1 boîte 65 RPM Bruxelles TVA BE 0480.513.551, ainsi qu'à ses collaborateurs, préposés et mandataires, avec possibilité de suppléance, d'accomplir toutes les formalités utiles ou nécessaires à l'égard de cette société en ce qui concerne son inscription à la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE), l'affiliation à une caisse d'assurances sociales de la société et de ses indépendants, la demande aux impôts indirects et/ou directs (comme la TVA), l'émission de publications aux Annexes du Moniteur belge et d'autres obligations administratives éventuelles.

représentant autorisé

Toon Huybrechts

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/09/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).